



Contribution à la consultation des corps intermédiaires de la société calédonienne du 25 janvier 2021 au 25 mars 2021 sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

ASSOCIATION DES CITOYENS FRANÇAIS DE NOUVELLE CALEDONIE

Contribution publiée le 06/02/2021



Réponses de l'organisation au questionnaire mis à disposition sur la plateforme participative notreavenir-nc.fr.

Présentation de l'organisation et de son objet

Notre association a pour objet de défendre les intérêts matériels et moraux des citoyens français résidents fiscaux de Nouvelle-Calédonie.
L'objet principal de Notre association réside dans le fait que chaque citoyen français résidant en Nouvelle-Calédonie puisse jouir des droits civiques attribués aux citoyens néo-calédoniens.

Selon vous, que signifie « être français » aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie ?

- Liberté, Égalité, Fraternité.
- C'est la liberté de participer au choix de ses dirigeants et donc le droit de vote, mais qui est indissociable de la soumission au verdict des urnes, à la liberté collective du peuple.
- L'égalité devant la loi implique ainsi que les lois de La République sont toujours supérieures aux règles particulières.
- La sécurité également face à la situation géo-politique tendue dans l'indo-pacifique.

Selon vous, que signifie l'indépendance ? Et que signifie la souveraineté ?

Indépendance	Souveraineté
<ul style="list-style-type: none"> • Les évènements anciens et récents nous montrent les risques de violation permanente des droits fondamentaux de l'Homme, en cas d'indépendance. • Les bannissements ou déplacements de populations, précarité générale, dérives à caractère racial envers les populations non mélanésiennes risquent de s'amplifier d'avantage en cas d'indépendance. • L'indépendance signifie de diriger et protéger seul un pays de 270 000 habitants entouré de nations étrangères puissantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une souveraineté telle qu'elle est aujourd'hui, c'est à dire une autonomie sur les compétences déjà transférées. • Plus de souveraineté signifierait le transfert des compétences régaliennes que la Nouvelle-Calédonie est totalement incapable d'assumer.

Selon vous, quel(s) lien(s) la Nouvelle-Calédonie doit-elle entretenir avec la France ?

Les mêmes liens qu'aujourd'hui sans transferts de compétence supplémentaires.

Selon vous, à quel(s) grand(s) défis la Nouvelle-Calédonie est-elle confrontée ? Et comment doit-elle y répondre ?

- Le vivre-ensemble entre populations mélanésiennes et non-mélanésiennes . Par un nouveau statut institutionnel pour retrouver la paix
- Déficits budgétaires et conséquences économiques et sociales. Par une refonte de toute l'administration, des services sociaux, et faire revenir les investisseurs.
- Appétits de nations ou multi-nationales étrangères. Maintien des forces armées françaises pour protéger la Zone maritime, maintien de la diplomatie française.

Quels sont vos espoirs et préoccupations vis-à-vis de l'avenir calédonien ?

Espoirs	Préoccupations
<ul style="list-style-type: none"> • Conserver la nationalité française • Réconcilier les communautés • Développement de l'économie et liberté d'entreprendre partout sur le Territoire. • Egalité des droits et des devoirs à tous les habitants français. 	<ul style="list-style-type: none"> • Crainte de tout perdre • Crainte d'être chassé comme d'autres le furent d'Algérie en 1962. • Délinquance et atteinte aux biens et aux personnes croissantes. • Chaos social et économique

Souhaitez-vous formuler une proposition en lien avec l'un des trois thèmes évoqués par le Président de la République* et listés ci-dessous :

- **Défi climatique**
- **Développement économique**
- **Axe indopacifique**

[*Discours prononcé par le Président de la République le 5 octobre 2020 à l'issue de la seconde consultation pour l'accession à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie.](#)

Axe indopacifique : Renforcer la présence de la France tant militaire que diplomatique, et favoriser des accords commerciaux avec les pays voisins pour développer l'emploi local.

Annexe

[Document partagé en complément de la réponse à la question « Souhaitez-vous formuler une proposition en lien avec l'un des trois thèmes évoqués par le Président de la République ? »]

Association des Citoyens Français de Nouvelle-Calédonie

BP 5216
98875 PLUM
Nouvelle-Calédonie

Nouméa le 9 novembre 2020



M. Stéphane Quinet, président de l'association des citoyens français de Nouvelle-Calédonie (ACF NC)
à
M. Emmanuel Macron, Président de la République française.

Monsieur la Président de la République,

41.358 citoyens français, forces vives du pays, acteurs économiques et sociaux depuis plus de vingt années, pour nombre d'entre eux, sont déchus de leurs droits civils et civiques.

Qu'ils soient médecins, infirmiers, pharmaciens, ingénieurs, avocats, enseignants, chefs d'entreprises, commerçants, artisans et patentés, ils participent grandement au développement du territoire.

Ces mêmes citoyens français qui ont élu domicile en Nouvelle-Calédonie sont exclus du droit de vote et de candidature aux élections des assemblées de Province et du Congrès. Leurs enfants nés en Nouvelle-Calédonie sont également victimes de ces dispositions injustes.

Nous souscrivons entièrement aux propos que vous avez tenus le 04 septembre 2020 à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la République, dont quelques passages figurent ci-dessous :

"La liberté dans notre République est un bloc. C'est la liberté de participer au choix de ses dirigeants et donc le droit de vote, mais qui est indissociable de la soumission au verdict des urnes, à la liberté collective du peuple."

"Mais l'égalité, elle aussi, est un bloc, des devoirs et des droits. L'égalité devant la loi implique ainsi que les lois de La République sont toujours supérieures aux règles particulières. C'est pourquoi il n'y aura jamais de place en France pour ceux qui, souvent au nom d'un Dieu, parfois avec l'aide de puissances étrangères, entendent imposer la loi d'un groupe. Non, la République, parce qu'elle est indivisible n'admet aucune aventure séparatiste. Un projet de loi de lutte contre le séparatisme sera à cette fin présenté dès cet automne."

"Être français, n'est jamais seulement une identité. C'est une citoyenneté. Ce sont des droits qui vont avec. Ce sont aussi ses devoirs, c'est-à-dire l'adhésion à ses valeurs, à une histoire, à une langue, à une exigence qui tient la République debout, car elle dépend de chacune et chacun d'entre nous à chaque instant. C'est un combat chaque jour recommencé."

L'association des citoyens français de Nouvelle-Calédonie revendique l'application intégrale de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 aux 41.358 citoyens français exclus de la liste électorale provinciale de Nouvelle-Calédonie.

Monsieur le Président de la République, si la Nouvelle-Calédonie décide de rester au sein de la République française, l'Etat fera-t-il le nécessaire pour rendre aux citoyens français actuellement exclus de la citoyenneté néo-calédonienne tous les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'Homme garantis par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, qui a pleine valeur constitutionnelle ?

Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération notre requête et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

